

la Lettre des EluES du



GROUPES G.A.E.C.
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LYON
ET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON



N° 9 - Janvier 2009

Les priorités en temps de crise

L'issue de la crise actuelle est imprévisible. Que ce soit pour les budgets 2009 ou pour les Plans de mandat, le contexte économique et financier actuel a des impacts sur la mise en œuvre de nos politiques à Lyon et au Grand Lyon. Nous devons donc nous organiser en fonction de ce contexte, à travers un plan d'investissement glissant, la mise en place d'un comité d'engagement politique et une évaluation de la situation dans 2 ans.

Gouverner c'est prévoir, mais la situation actuelle est très incertaine. Une situation critique, marquée à la fois par la crise globale mondiale, financière et économique, sociale et écologique. Une crise multiple encore aggravée par la politique du gouvernement.

Nous subissons la crise du grand écart entre l'économie réelle et la gestion des secteurs financiers. La bulle spéculative de l'immobilier et du crédit a éclaté et mis à nu la déréglementation généralisée et l'irresponsabilité de l'ultralibéralisme. Voilà où nous ont amenés l'idéologie du « laisser faire » et le culte de l'argent roi, l'abandon de toute vision et ambition politique.

Il est d'ailleurs positif et remarquable que Lyon n'ait pas succombé aux délices apparents des prêts structurés et spéculatifs. Le mandat 2001 / 2008 a été bouclé dans le respect des ratios les plus rigoureux, tout en ayant investi et payé 800 M d'Euros. Notre ville a donc largement contribué à la place des collectivités locales dans les investissements publics, utiles et efficaces, pourvoyeurs d'emplois, dans le cadre de budgets équilibrés, sans déficit.

Une crise aggravée par le gouvernement

On ne peut en dire autant du gouvernement. En effet, dans le même temps, celui-ci creuse le déficit public, remet en cause les services publics nationaux comme l'éducation, cherche par tous les moyens à reporter sur les collectivités locales le coût de sa politique, tout en multipliant les privilèges fiscaux aux plus riches. Où sont donc les retombées promises sur l'économie et l'emploi ?

La liste est longue des désengagements de l'État et de ses mauvaises décisions : la remise en cause des dotations de l'État, le hold-up sur le fonds de compensation de la TVA sur les investissements et l'atteinte à ses principes mêmes, l'insuffisance des

> SUITE PAGES 2 ET 3



V Œ U X 2 0 0 9

**Les groupes GAEC de
Lyon et du Grand Lyon
vous souhaitent une
excellente année 2009**



S O M M A I R E

Temps de crise : p. 1-2-3
Economie sociale : p.4
Politique de la Ville : p. 5
Déplacements : p. 6
Egalité des sexes : p. 7
Logement social : p. 7
A gauche, ... : p. 8
Les éluEs du GAEC : p. 8

> LES PRIORITÉS EN TEMPS DE CRISE / SUITE DE LA PAGE 1

compensations des exonérations fiscales des entreprises, les retards de paiements de ses engagements dans différents secteurs, etc.

Même dans les mesures récentes de relance, on ne peut que s'élever contre l'insuffisance des contreparties et garanties pour les crédits aux collectivités locales dans le plan de sauvetage de Dexia et d'autres banques. Les vannes de l'argent public sont ouvertes, mais sans mobiliser tous les outils de contrôle des décisions de ces banques.

Il est urgent que le Président, le Gouvernement et le Parlement prennent leurs responsabilités.

Le meilleur investissement pour la relance de l'économie réelle serait d'alléger la trésorerie des collectivités en les exonérant de la TVA sur leurs investissements ou en la remboursant dans l'année. Il en est de même pour le déblocage de prêts à long terme et taux bonifiés. La relance serait immédiate et profiterait aux entreprises françaises, en particulier dans le BTP, touché de plein fouet par la crise de l'immobilier et du crédit.

Mobiliser les services publics

Certes quelques banques sont en faillite, mais pensons d'abord à tous les salariés, leurs familles et aux petits entrepreneurs. Ils payent et vont payer le prix fort de cette succession d'incompétences, de ces scandales et compromissions. Des milliers de familles vivent de graves difficultés et l'angoisse d'un plan social. Le nombre de chômeurs et de travailleurs pauvres augmente.

C'est donc vers eux que l'attention de la ville doit se porter prioritairement. A travers nos investissements, il faut apporter notre contribution à la relance de l'économie réelle.

Pour cela, nous devons mobiliser les services publics qui seront des atouts décisifs à la fois pour accompagner nos concitoyens dans cette crise et pour garantir l'attractivité de notre ville. Il s'agit donc de les conforter tout en recherchant leur meilleure efficacité possible, à travers une évaluation concertée. Cela passe par la mobilisation de tous, élus et fonctionnaires.

Notre rôle est donc d'offrir une perspective mobilisatrice, un projet clair et les moyens nécessaires. Avec le Projet pour Lyon et son plan d'équipement de 600M d'Euros sur 6 ans, avec les 2 milliards d'euros du Grand Lyon, nous faisons le choix politique de la poursuite des grandes priorités du dernier mandat. Nous avons engagé 800M d'Euros sur 7ans à Lyon, et 2,1 mds d'Euros au Grand Lyon.



L'économie sociale et solidaire prend progressivement sa place dans notre quotidien, pour une activité économique à dimension humaine : Convivialité, information et bonne humeur pour la fête des AMAP du Rhône, le 21 septembre 2008 à Pollionnay (Monts du Lyonnais).

Tenir compte des incertitudes

Il faut tenir compte des incertitudes liées à la crise. Les budgets 2009 sont très contraints. Nous tâchons de maintenir au maximum le cap sur nos priorités. Le GAEC aurait préféré encore accentuer les efforts pour le logement social, l'éducation ou les personnes âgées à Lyon, l'Économie Sociale et Solidaire ou pour les transports en commun au Grand Lyon.

Mais les exécutifs, à Lyon et au Grand Lyon, ont dû faire des choix parfois très difficiles avec le report de réhabilitations d'écoles, de créations d'équipements sportifs, de piscines, la limitation des crédits de conservation du patrimoine ou l'appel à des initiatives privées dans d'autres secteurs. Les dépenses de personnels seront aussi très strictement encadrées, peut-être trop strictement, pour dégager des ressources nécessaires aux investissements d'avenir.

Le GAEC sera très vigilant à ne pas se laisser paralyser par des tentations de gestion uniquement technique et financière, à un moment où nous vivons à tous les niveaux le besoin d'une gestion politique forte et ambitieuse.

Dans le contexte actuel de crise sociale, nous devons notre solidarité aux plus démunis des Lyonnais et Grand-Lyonnais. Nos services publics sont essentiels. Ils ne doivent pas être remis en cause. Le court terme ne doit pas empêcher les visions d'avenir. Nous poursuivons nos efforts sur l'éducation des jeunes qui prépare l'avenir et sera leur meilleur atout pour un emploi qualifié et pérenne, et aussi sur l'insertion et la lutte contre toutes les discriminations dans l'accès à l'emploi.

Si nous allons au bout de nos engagements, nous aurons alors bien œuvré pour Lyon et ses habitants.

Imposition et opposition

Nous n'avons pas le choix : pour disposer des recettes suffisantes à la réalisation de ces investissements, nous devons augmenter en 2009 les impôts locaux à Lyon. Ils n'ont pas bougé depuis 2002. Si nous ne le faisons pas, il faudrait remettre en cause soit des services publics essentiels à la vie de nos concitoyens ou hypothéquer l'avenir en rabaisant nos ambitions en termes d'investissement.

On ne peut pas séparer artificiellement les programmes d'investissements de Lyon et du Grand Lyon. Ils sont complémentaires et indissociables, en particulier en matière de logements, d'urbanisme, de transport et d'économie. Nos destins sont liés et nos politiques fiscales également à travers la taxe professionnelle. Or, comme les débats du Grand Lyon l'ont montré, le plan d'équipement communautaire exige une évolution des taux de Taxe Professionnelle (TP). Si nous voulons que la plupart des grands projets lyonnais se réalisent, ces recettes fiscales seront indispensables. C'est aussi une question de justice fiscale qui consiste à partager l'effort entre les ménages et les entreprises.

Si l'opposition, à la ville comme au Grand Lyon, le refuse, elle doit avoir le courage d'indiquer les investissements à remettre en cause ou les services à supprimer.

Mais, elle ne le fait pas !

Si elle veut être crédible, ses parlementaires lyonnais devraient refuser les mesures de transferts de charges mal compensés, de blocage des diverses dotations de l'État, de remboursement incomplet de la TVA sur les investissements des collectivités. Ils auraient dû refuser les cadeaux fiscaux aux plus riches qui coûtent des milliards à l'État. Ils auraient dû au contraire proposer pour alléger les trésoreries des villes le remboursement immédiat ou l'exonération de TVA sur les investissements comme pour les entreprises. En effet, ce sont les collectivités qui assurent la majorité des investissements publics.

Mais, ils ne l'ont pas fait !

Alors que l'opposition cesse ses larmes feintes sur les contribuables et assume ses choix politiques et leurs conséquences.

Soutenir l'activité

L'issue positive à la crise économique et financière passe par la relance de l'économie réelle et le soutien aux emplois pérennes dans les secteurs les moins délocalisables. Le BTP et les entreprises liées au développement durable, à la réalisation du Plan Climat, en font partie, comme d'ailleurs la production de véhicules de transport en commun.

Les collectivités locales vont encore assurer une part prépondérante des investissements publics, et même compenser en partie la faiblesse de l'investissement privé pendant quelques temps.

Qui peut contester l'utilité et la nécessité des constructions ou extensions d'écoles dans les quartiers en progression démographique, la poursuite de création de crèches ou de relais d'assistantes maternelles, la rénovation et la restructuration de résidences de personnes âgées, les avancées dans l'accessibilité des équipements, les travaux dans les institutions culturelles et les bibliothèques, la création et la rénovation de locaux associatifs? Qui peut contester le besoin de construction de logements sociaux ?

Les politiques culturelles et de soutien à la création artistique sont indispensables à l'attraction de la ville et au développement personnel de chacune et chacun.

La vie associative est indispensable au « Vivre ensemble » et au lien social et l'action de la ville ne peut se réduire aux colis pour les personnes âgées ou à la consommation d'activités de loisirs payantes pour les jeunes et les moins jeunes.

Tous ces investissements sont au cœur de la vie quotidienne des Lyonnais. Ils sont utiles et efficaces et contribuent à renforcer l'attractivité économique de Lyon et de son agglomération. Il en est de même des projets du Grand Lyon comme les Berges de la Saône, le développement des transports en commun et de Réal, les aménagements urbains du Confluent, de Gerland ou de La Part Dieu, le GPV Duchère, le projet Mermoz ou l'accompagnement des secteurs économiques d'avenir.

Le Plan Climat et l'Agenda 21 sont également incontournables pour faire face aux enjeux écologiques de survie de la planète. Il serait irresponsable de les reporter.

Le GAEC et les majorités unies derrière Gérard Collomb sont comptables devant les Lyonnais du respect de ce plan de travail et de ses échéances. Nous sommes et serons collectivement responsables, malgré les difficultés, de leur concrétisation.

Au cœur de l'action locale ?

Le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) a remporté plus de 10% des suffrages lors des dernières élections professionnelles. Il confirme ainsi son importance sociale et économique. S'inscrivant dans ce mouvement ascendant, la plateforme-ressource « Rhône Solidaire » portée par l'Association PROMESS, a été officiellement lancée le 6 novembre 2008.

Le lancement de « Rhône solidaire » était inclus dans une soirée-conférence sur le thème de la formation aux métiers de l'ESS et de leurs débouchés. L'assemblée était donc essentiellement composée d'étudiants, de représentants du Master ESS de Lyon II. Cependant, quelques élus étaient présents (Lyon, Conseil général, Région), ainsi que des représentants de la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire).

Le lancement de cet outil aurait du bénéficier d'une plus forte médiatisation. En effet, Rhône Solidaire me paraît fondamental pour promouvoir un secteur économique fondé sur des valeurs de solidarité, et qui peut proposer une alternative concrète au modèle libéral aujourd'hui en faillite.

D'autant que, crise oblige, l'ESS est dans toutes les bouches politiques. Elle est inscrite dans les Plans de mandat de Lyon et du Grand Lyon (avec l'insistance du GAEC, il faut le dire).

Mais comme souvent, nous sommes face à un phénomène de « neutralisation » du terme : l'ESS est récurrente dans les discours mais court le risque d'être désincarnée sauf à trouver ici ou là quelques références de bon aloi aux AMAP (Aide au Maintien d'une Agriculture Paysanne, des paniers de légumes distribués dans le cadre d'une association producteurs-consommateurs) avec, en exergue, l'hommage incantatoire aux circuits courts.

Alors, l'ESS comme paradigme économique alternatif ? Ce n'est pas si simple : le secteur est composé de 4 collèges : la Mutualité, les SCOPS, les Associations, les Fondations. Pour l'heure elles semblent cohabiter autour d'une vague notion de « l'entreprendre autrement », qui ne met pas toujours de vraie distance entre l'entrepreneuriat capitaliste classique et ce qui serait un entrepreneuriat non capitaliste : l'idée est que se retrouverait dans ce secteur, en terme d'appartenance, toute entreprise à activité économique qui serait une association de personnes plutôt qu'une association de capitaux.

Du coup, à ce compte, on y retrouve toute la mutualité des assurances, quelques banques telles que le Crédit Agricole, la Caisse d'épargne ou le Crédit Mutuel dont on a peine à repérer des pratiques commerciales ou managériales différenciées de leurs collèges non-ESS.

Un secteur laboratoire

Se rajoute à cette confusion le thème du « développement durable » tantôt associé, tantôt dissocié de l'ESS : mais force est de constater que le développement durable ne passe pas nécessairement par des structures de l'ESS et que celles-ci n'œuvrent pas toutes, loin s'en faut, dans un cadre de développement durable. Pire encore : certaines démarches peuvent finir par se retrouver en contradiction, notamment le commerce équitable avec le commerce en circuit court.

Cependant, l'ESS est aussi un secteur laboratoire où ont pu éclore les AMAP, la reprise d'entreprises par les salariés en SCOP, les entreprises d'insertion, les épiceries solidaires, les SEL, les régies de quartier, l'habitat coopératif, le commerce équitable et tant d'autres initiatives.

A ce titre, il faut accepter avec pragmatisme que l'ESS puisse se prévaloir de son poids, dans un lobbying de la « reconnaissance », en mettant en avant des chiffres tels que, en Rhône Alpes, 9,5% du PIB et 10% de l'emploi salarié. Il faut se réjouir de toutes les initiatives de soutien de l'Europe, de l'Etat, et des collectivités territoriales. Mais il faut veiller à ce que ce soutien à l'ESS permette la multiplication et la valorisation des expériences clairement alternatives et à exiger que le maximum de moyens soient investis, réellement, dans leur développement. Et que celui-ci soit au cœur de l'action locale, puisque là est l'échelle où l'ESS peut le mieux exprimer ses avantages : la solidarité concrète, active, la proximité, la coopération, le lien social.

PHILIPPE JEANTET



Economie sociale et solidaire : Assemblée Générale annuelle du Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires en Rhône-Alpes (GESRA) à l'Hôtel de Région, à Charbonnières.

L'insertion en actions

De la création du Pôle emploi, issu de la fusion de l'Assedic et de l'ANPE, à la mise en place du RSA, de nombreux changements touchent le secteur de l'insertion professionnelle. Un secteur à la fois fragilisé par la crise économique et bouleversé par les réformes globales et les amples changements institutionnels mis en place par le gouvernement.

Le train brutal des réformes de l'Etat est d'autant plus inadapté à la situation de dégradation sociale que face à la crise toutes les forces devraient d'abord être concentrées sur la réponse à apporter aux problèmes plutôt que sur la réorganisation de l'Etat et de ses dispositifs. Lorsqu'il y a une tempête, on garde le cap et on réduit la voilure, on ne part pas toute voiles dehors au risque de chavirer ! Cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire et rester immobile, mais qu'il faut être à l'écoute, être réactif pour s'adapter aux moindres variations.

Pour répondre à ce contexte difficile les élus locaux de gauche doivent se montrer très attentifs aux évolutions en cours, aux besoins des personnes en situation de fragilité. Il n'est pas supportable que les personnes en difficulté se retrouvent être celles les plus pénalisées !

Un front commun indispensable

C'est pourquoi en charge de l'insertion sur le 1er arrondissement, les actions que je souhaite mener doivent concourir à rendre visible les résultats des actions engagées par les associations, à rendre lisible l'offre et à mutualiser si possible les compétences et les expériences. L'objectif est de renforcer le front commun indispensable pour une réponse efficace devant la précarisation grandissante des personnes. En réactivant les commissions d'insertion d'arrondissement j'offre à la fois aux structures du secteur de l'insertion une caisse de résonance mais aussi un espace de co-construction. En effet, ces réunions régulières permettront aux associations et aux institutionnels du secteur d'échanger des informations et des pratiques.

L'idée est de travailler concrètement autour de trois axes. Le premier axe est de proposer de formaliser la mutualisation des compétences pour permettre aux structures de s'organiser face aux évolutions incessantes des modes de financements. Le deuxième axe formalise l'étendue de l'offre pour renforcer

la participation des personnes en insertion. Le troisième vise à valoriser l'accès à la culture dans les parcours d'insertion. En effet, la culture n'est pas un gadget. Les actions culturelles sont, en outre, un excellent moyen de faire émerger les compétences des personnes et de leur permettre d'effectuer des actions concrètes et utiles à la société.

Ces actions seront menées au sein de l'arrondissement. Cependant, pour être plus efficace, ce travail s'effectue en très étroite collaboration avec l'élue en charge de l'insertion du 4e arrondissement, en partenariat avec Lyon et le Grand Lyon.

Au delà du travail avec les acteurs, l'idée est d'être attentive aux besoins des personnes, de permettre la nécessaire réactivité et l'adaptation des dispositifs pour limiter l'impact de la dégradation de la situation économique sur les citoyens les plus fragiles.

VÉRONIQUE MARECHAL

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● L'urbain et l'humain

De l'insertion au Renouveau urbain, l' élu doit faire le lien entre des secteurs souvent cloisonnés. D'un domaine à l'autre les objectifs restent les mêmes : lutter contre les discriminations et réduire les inégalités.

Le renouvellement urbain et les Grands Projets de Ville (GPV) nécessitent un engagement fort de la part des éluEs. Il faut suivre les opérations en cours, et aussi être vigilant quant aux intentions de l'Etat. Le fait d'être adjointe dans le 9e arrondissement et vice-présidente au Grand Lyon, où je travaille avec Maurice Charrier, est une chance. Cela donne plus de possibilités d'actions, notamment sur les moyens à mobiliser pour les territoires prioritaires comme la Duchère, où se déploie une vaste opération de renouvellement urbain. Il faut assurer la continuité et le suivi du GPV qui doit être mené jusqu'au bout sans laisser subsister des poches de pauvreté et d'exclusion. L'Etat doit assumer ses responsabilités sociales et ses engagements financiers. Mais le passage de ANRU 1 à ANRU 2 laisse apparaître de nombreux flottements (ANRU : Agence Nationale pour le Renouveau Urbain).

> SUITE PAGE 6

La tarification sociale du Sytral

Le GAEC a été très actif, avec Fawzi Benarbia sous le précédent mandat, pour la mise en place d'une tarification sociale par le Sytral. Un souci qu'a réaffirmé en décembre 2008 Alain Touleron, qui représente maintenant le GAEC au Sytral.

.....
L'URBAIN ET L'HUMAIN / SUITE DE LA PAGE 5

Il s'agit de toujours agir en même temps sur l'urbain et sur l'humain. L'objectif de mixité sociale reste valable, et nécessaire. Les actions culturelles sont essentielles. Et l'attention portée au relogement des personnes doit être permanente, surtout des personnes âgées, et c'est ce que fait à la Duchère l'association « demain ensemble ».

De plus, dans le cadre de la Politique de la Ville, des territoires élaborent et mettent en place des dispositifs, des manières de faire innovantes qui peuvent être dupliqués sur d'autres territoires. La Maison de la création d'entreprise à la Duchère en est un exemple, comme les projets d'habitat coopératif.

Entreprise citoyenne et responsable

Le développement économique est essentiel car l'emploi est un des problèmes majeurs. Il faut pouvoir accueillir des entreprises sur ces territoires, renforcer les clauses d'insertion dans les marchés publics et essayer de les étendre au privé, aider à la création d'entreprise. Un public est particulièrement visé par ces actions, ce sont les jeunes de 16-25 ans, très touchés par le chômage et la précarité.

Les entreprises doivent être aidées, mais il faut que cela se fasse dans la réciprocité, c'est-à-dire que l'entreprise soit citoyenne et responsable et qu'elle réponde aux objectifs fixés par la collectivité. Cela veut aussi dire une évaluation beaucoup plus poussée des politiques publiques d'aides aux entreprises pour mieux juger de leur pertinence et de leur efficacité. Nous constituons un groupe d'élus au Grand Lyon sur cette question.

Le travail que je mène aussi sur l'insertion et le logement me permet d'agir en transversalité sur tous ces dossiers. C'est important car sur le terrain les problèmes sont liés les uns aux autres.

DOUNIA BESSON

« Nous devons prendre en compte une double vision des choses lorsqu'il s'agit de tarification : celle de l'autorité organisatrice d'un côté, celle de l'utilisateur de l'autre. Du point de vue de l'utilisateur, les situations sociales sont de plus en plus diverses. Pour beaucoup, y compris parmi les salariés, les difficultés n'affectent plus les « extras » mais les dépenses de base : les loyers, l'énergie, les déplacements ... Pour une partie de la population, dont le niveau de revenu reste satisfaisant, l'augmentation proposée est tout à fait supportable et se justifie. Pour d'autres, même le niveau actuel des tarifs est déjà difficile à supporter et toute hausse l'est encore plus.

La situation sociale doit donc nous inciter à aller encore plus loin dans la différenciation des tarifs. Je souhaiterais donc que l'on différencie les tarifs classiques d'un côté (carnets de tickets, abonnements grand public) où on appliquerait la hausse proposée au niveau de l'inflation. Les tarifs sociaux de l'autre (au sens large, incluant les abonnements scolaires, familles nombreuses, personnes âgées) pour lesquels on n'appliquerait pas de hausse cette année.

Ce serait une prise en compte des évolutions sociales en cours, sans mettre en péril le budget 2009. Et cela serait une bonne nouvelle pour les dizaines de milliers de familles concernées. »

ALAIN TOULERON



Les femmes construisent Lyon

Si le rôle de l'Etat, des entreprises ou des syndicats est essentiel dans la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes, celui des collectivités locales l'est tout autant. Par leurs compétences sur l'emploi, l'éducation, la petite enfance, la sécurité, le sport, le logement, la culture, les déplacements, l'action sociale..., les villes peuvent améliorer le quotidien de leurs habitantEs.

Je considère que ma délégation à l'égalité pour les femmes touche à des aspects vitaux, au sens fort du terme, la contraception et l'avortement, les violences, la précarité, qui forment encore le quotidien difficile de nombreuses femmes.

Autour du 25 novembre, journée mondiale contre les violences faites aux femmes, j'ai fait en sorte que - pour la première fois - 125 panneaux Decaux annoncent à travers la ville le festival « Brisez le silence contre les violences conjugales » organisé par l'association FILACTIONS. Ces panneaux donnaient aussi le n° d'appel national gratuit : le 3919. Il faut noter et diffuser ce numéro pour que les femmes victimes de violences, ou les témoins de ces violences, aient ainsi l'occasion de s'en servir. Une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint ! Chiffre effarant, inacceptable. Je veillerai - avec mes collègues concernés - à ce que la Ville de Lyon redouble d'activité pendant ce mandat pour lutter contre ce fléau. Il existe aussi des permanences d'accueil assurées par l'association FIL dans les mairies des 5ème, 8ème et 9ème arrondissements ; nous en créerons de nouvelles. Je tiens à remercier vivement toutes les associations concernées pour leur intense travail quotidien.

Les femmes subissent donc encore. Mais elles se battent aussi, dynamiques, créatrices, volontaires. Lors du prochain 8 mars, je mettrai en exergue le rôle positif des femmes dans la ville en montrant que « Les femmes construisent Lyon », par leur activité professionnelle et leur engagement social désormais multiformes et incontournables !

THÉRESE RABATEL

Poursuivre les efforts de construction

Mychèle Perraud est intervenue au Conseil municipal du 22 décembre 2008 pour réaffirmer l'urgence à agir en faveur du logement social, toujours en crise profonde malgré les efforts faits à Lyon et dans l'agglomération.

« Il y a à Lyon aujourd'hui 23.000 demandeurs de logement social, et parmi eux environ 10.000 personnes sont actuellement hébergés ou précaires. Ces chiffres nous interpellent tous, surtout dans cette période de l'année, mais nous notons l'évolution positive du taux SRU de la Ville de Lyon, depuis 2001 et les efforts réalisés par des actions conduites avec le Grand Lyon. Ce qui est paradoxal, c'est que depuis 2001, nous n'avons jamais autant construit de logements sociaux, mais nous savons tous que cette crise est due à une double explosion des coûts fonciers et immobiliers, et au retard apporté les années antérieures à 2001 à l'aménagement de logements sociaux.

En ce qui concerne le GAEC, nous renouvelons notre position sur cette question. Il faut construire des logements qui correspondent aux capacités financières des locataires. Pour relever ce défi, cela nécessite un accompagnement non seulement important des collectivités locales, Lyon et Grand Lyon étant très engagées dans ce processus, mais surtout un engagement fort de l'Etat.

Nous réitérons aussi notre position pour parvenir à une mixité sociale rééquilibrée. Depuis 2002, on peut constater que sur Lyon le rééquilibrage géographique a été pris en compte et est en cours.

Mobilisation

Nous serons très attentifs à ce que le « Projet Pour Lyon » présenté ce soir soit respecté en terme de logement social. La mobilisation de tous les moyens en notre possession sera indispensable pour atteindre l'objectif. Or, face à cette crise du logement, s'ajoute une crise économique sans précédent. Malgré tout, nous considérons que nous avons une obligation de résultat envers nos concitoyens et particulièrement ceux qui sont les plus vulnérables.

Nous espérons - je pense sur tous les bancs de cette assemblée - que les projets et objectifs en matière de logement social se concrétisent et ne soient pas stoppés ou réduits à la portion congrue afin que ces 23.000 ménages lyonnais puissent se loger décemment à moyen terme et vivre harmonieusement dans notre cité. »

MYCHELE PERRAUD

A GAUCHE, LES LIGNES BOUGENT !

Dans son titre même notre groupe d'élus se réfère à une « gauche alternative, écologique et citoyenne », et s'inscrit donc dans un mouvement plus large d'élus, d'associations, de militants. Cette gauche agit sur nombre de terrains, de mobilisations sociales, d'implantations locales.

Cette « gauche alternative », un terme générique, a toute la richesse et la diversité des « réseaux », mais en connaît aussi toutes les limites : les difficultés à peser lors des principales échéances politiques. Et elle reste passablement atomisée du point de vue organisationnel.

Sous le poids conjugué des dernières expériences malheureuses (l'éclatement des « collectifs unitaires » à l'approche des présidentielles), du durcissement politique imposé par la politique ultralibérale et autoritaire de Sarkozy, du développement des conséquences de la crise actuelle, la situation est en train de changer très rapidement.

La compréhension qu'il y avait effectivement une urgence sociale, une urgence écologique, une urgence démocratique à répondre aux défis actuels en proposant des alternatives, a bousculé en quelques mois la « galaxie » de cette gauche alternative. D'autant que les différents congrès des principaux partis de gauche (PS, PCF, Verts) ont confirmé leurs impasses actuelles dans la construction d'une alternative sociale et écologique.

Nouvelles formations

Lors de ce premier trimestre 2009, trois formations nouvelles voient le jour, structurant de fait la quasi-totalité du champ politique de la gauche de transformation sociale et écologique : le Nouveau Parti Anticapitaliste, le Parti de Gauche, la Fédération pour une alternative sociale et écologique.

Le NPA tente de capitaliser la popularité acquise par Olivier Besancenot au cours de la campagne présidentielle. Ses comités connaissent des succès réels dans certains milieux, notamment parmi les jeunes, même s'ils restent à confirmer. Son positionnement délibérément en marge des institutions, et la volonté affichée de tracer une frontière stricte avec « le PS et ses alliés » risquent de stériliser sa démarche ... Néanmoins, les débats qui s'y mènent ne ferment pas la porte à des convergences sur certains terrains.

Le Parti de Gauche créé essentiellement autour du club PRS de Jean-Luc Mélenchon tente explicitement de rééditer en France l'expérience de « Die Linke » en Allemagne. Pour réussir, le Parti de Gauche mise sur la constitution d'un nouveau parti à vocation institutionnelle (avec des apports de courants « républicains de gauche » surtout) et sur un accord privilégié avec le PCF.

Enfin, à la suite de leurs congrès ou réunions nationales respectifs à l'automne, Les Alternatifs, l'Association des Communistes Unitaires et la Coordination Nationale des Collectifs Unitaires ont décidé la création d'une Fédération pour une alternative sociale et écologique. Rejointe désormais par d'autres courants (AlterEkolo, Ecologie Solidaire, le MAI, ADS) cette nouvelle Fédération tiendra une première réunion nationale le 7 février, avant une assemblée constitutive en mars.

Peser davantage

Ces différents regroupements à l'œuvre ne laissent pas indifférents les élus du GAEC, qui sont attentifs aux tentatives permettant à cette gauche alternative, au sens large, de peser davantage dans le champ politique.

Même si la diversité politique de nos élus n'implique pas de choix immédiat et collectif quant aux nouvelles formes politiques qui émergent aujourd'hui, nous sommes unanimes à apprécier qu'enfin les lignes bougent pour construire une alternative à gauche.

ALAIN TOULERON

Dounia BESSON

6e adjointe au Maire du 9e arrondissement de Lyon, déléguée à la Politique de la Ville et au logement.

18e vice-présidente du Grand Lyon (Economie, attractivité et rayonnement, Insertion, emploi et économie solidaire).

Maurice CHARRIER

Maire de Vaulx-en-Velin, en charge des finances et de la sécurité.

8e vice-président du Grand Lyon (Logement, Politique de la ville et cohésion sociale).

Jean-Claude DIDELOT

Conseiller du 7e arrondissement de Lyon, délégué à la Politique de la Ville et aux Affaires sanitaires. Membre du Conseil d'administration de la S.A.C.V.L.

Yves FOURNEL

Conseiller du 7e arrondissement de Lyon.

11e adjoint au Maire de Lyon (Education, petite enfance, place de l'enfant dans la ville).

Conseiller communautaire au Grand Lyon.

Président des groupes GAEC.Lyon et Grand Lyon.

Henri JACOT

Conseiller régional (app. PS - divers gauche). Formations continues, Enseignement supérieur et recherche, Economie, Emploi, Economie sociale et solidaire, Société de l'information.

Philippe JEANTET

13e adjoint au Maire du 3e arrondissement de Lyon, délégué à l'Economie sociale et solidaire.

Véronique MARECHAL

5e adjointe au Maire du 1er arrondissement de Lyon, déléguée aux Affaires sociales (aides sociales - insertion - santé - handicap) et à la Vie Associative.

Mychèle PERRAUD

Conseillère du 5e arrondissement de Lyon, déléguée à la petite enfance.

Conseillère municipale de la Ville de Lyon (Commissions Cultures et Evénements, Solidarité-Santé).

Thérèse RABATEL

Conseillère du 4e arrondissement de Lyon, déléguée à la Mémoire.

16e adjointe au Maire de Lyon (Egalité femmes-hommes, Temps de la ville).

Alain TOULERON

7e adjoint au Maire de Vaulx-en-Velin, délégué à la citoyenneté et à la démocratie locale.

Conseiller communautaire au Grand Lyon (Commissions proximité et environnement, déplacements et voirie).



LA LETTRE DES ELUES DU GAEC EST ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION APIGAEC

DIRECTEUR DE PUBLICATION : GUY FRONT - RÉDACTEUR EN CHEF : LIONEL LERCH - P.A.O. : TAPAJ.NET

GROUPES G.A.E.C. : 13 RUE DU GRIFFON / 69001 LYON . TÉL. 04 78 39 82 91 - FAX : 04 78 39 84 45

COMMUNAUTÉ URBAINE : 20 RUE DU LAC 69003 LYON - TÉL. 04 26 99 38 83 - FAX : 04 26 99 39 58

E-MAILS : GAEC-LYON@WANADOO.FR - GROUPEGAEC@GRANDLYON.ORG SITE WEB : WWW.GAEC-LYON.ORG